

N/REF : 22/07/2025 10H43 C:000053 I:80058
V/REF : AC/C24432
V/Email reçu le Mardi 22/07/2025 a 10H43

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PPOL
IMMEUBLE : PROM.PAGNOL -PPOL
11/23, PLACE MARCEL PAGNOL
2, RUE HUGUETTE GALLAIS
35170 BRUZ

Rennes, le 08 Aout 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 11 PAGNOL - PASS CHANTIER (JUSQU'AU 30/07)
LOGEMENT N° 118215, PORTE N°D212, 2° ÉTAGE

MOTIF : REMPLACEMENT DE TROIS CARREAUX DE FAIENCE 15X15 DANS LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme M. LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉCOUPE ET DÉPOSE DES TROIS CARREAUX DE FAIENCE CASSÉS
FOURNITURE ET POSE DE TROIS CARREAUX DE FAIENCE 20X20
FOURNITURE ET POSE DE JOINTS DE FAIENCE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 31/07/25 a 11H01 Mme M. LE ROUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL168-Ff Raccord faience 15x15<5 carr.	1	165,00	165,00
	TOTAL H.T.			165,00
	T.V.A. a 10,00%			16,50
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>181,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.